

employés soient fournis immédiatement par la compagnie et que des dispositions spéciales soient prises afin d'accélérer la classification et le paiement des prestations d'assurance-chômage pour ceux qui désirent en faire la demande?

M. Ray Perreault (secrétaire parlementaire du ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire à l'honorable député que sa question sera portée à l'attention du ministre et que l'on s'efforcera de répondre à cette importante demande.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le président du Conseil privé nous indique quels seront les travaux de la Chambre pour le reste de cette semaine et au commencement de la semaine prochaine.

L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord indiquer à la Chambre comment nous nous proposons d'achever le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. C'est aujourd'hui le dernier jour plein, le huitième jour désigné; cependant, à la suite de l'interruption relative à l'institution d'un comité de la constitution, il reste un supplément de deux heures pour le débat. Il est proposé de prendre ces deux heures demain après-midi, de 3 heures à 5 heures; la Chambre sera alors appelée à se prononcer sur la motion principale, et si un scrutin est nécessaire il aura lieu le lundi suivant après la période des questions orales. Je propose que cet arrangement fasse l'objet d'un ordre de la Chambre.

A part cet arrangement que je propose relativement à la clôture du débat sur l'Adresse en réponse, les travaux pour demain seront appelés dans l'ordre indiqué au *Feuilleton*. Le premier point est l'ordre du jour n° 7 inscrit au nom du gouvernement, soit le bill C-2 concernant la loi sur la marine marchande du Canada—la pollution. Le deuxième est l'ordre n° 8 inscrit au nom du gouvernement, soit le bill C-3 concernant les sociétés d'investissement. Le troisième est l'ordre n° 9 inscrit au nom du gouvernement, soit le bill C-4 relatif à la loi d'urgence sur l'aide à l'exploitation des mines d'or. Le quatrième est l'ordre n° 10 inscrit au nom du gouvernement, soit le bill C-5 relatif à la société Deuterium of Canada Limited.

Lundi, la Chambre continuera les travaux de vendredi dans le même ordre. Mardi sera réservé à l'opposition officielle. Mercredi, nous en serons à l'étape du rapport du bill concernant la cour fédérale qu'on a remis au *Feuilleton* hier soir. Jeudi, nous terminerons la discussion sur le bill concernant la cour fédérale et nous passerons ensuite aux points qui resteront de lundi. J'espère que lundi prochain nous pourrions nous occuper des cinq renvois aux comités inscrits à mon nom au *Feuilleton* d'aujourd'hui. Cependant, il y aura lieu de discuter de ce programme avec les partis de l'opposition.

M. l'Orateur: Les députés sont-ils d'accord?

Des voix: D'accord.

[M. Peddle.]

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 21 octobre, de la motion de M. Jacques-L. Trudel, portant qu'une Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la session.

M. l'Orateur: La parole est au représentant de Halton.

Des voix: Bravo!

M. Rud L. Whiting (Halton): Merci, monsieur l'Orateur. Je voudrais aussi remercier tous ceux qui viennent de me manifester leurs encouragements. Je suis profondément touché.

Lorsque je me rends, comme je le fais fréquemment, dans les villes de Acton, Georgetown, Milton et Oakville, qui se trouvent dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, j'essaie aussi souvent que possible de prendre contact avec les personnes chargées des media qui peuvent me donner plus de renseignements sur ce qui se passe dans ces diverses communautés. J'aime aussi à penser que je puis leur fournir des renseignements supplémentaires sur les diverses politiques gouvernementales. Toutefois, monsieur l'Orateur, je reçois de temps à autre des appels des media. On me demande parfois de venir visiter les bureaux de journaux de ma circonscription lorsque les journalistes veulent discuter avec moi d'un sujet particulier. Cela s'est produit en avril dernier.

• (Midi)

J'ai reçu un coup de fil du *Daily Journal Record* d'Oakville. On m'a demandé si je pouvais passer les voir parce qu'ils avaient quelque chose d'important à me montrer. Quand je suis arrivé, on m'a emmené dans une pièce que j'ai supposé être une remise, et j'avais raison. On y trouvait des piles de caisses contenant des enveloppes, des dépliants, des brochures et tout ce qu'on peut imaginer en fait d'imprimés. Voilà ce qu'on avait reçu du gouvernement fédéral et de divers organismes fédéraux depuis 12 mois. Cela représentait 185 livres de paperasses qu'on n'avait pas ouvertes, qu'on n'avait pas examinées, dont on ne voulait pas et que le journal en cause ne pouvait pas utiliser. Dire que j'ai été scandalisé et étonné, serait un grossier euphémisme. Après avoir quitté les bureaux de ce journal, j'ai fait une enquête rapide auprès des autres journaux de ma circonscription. J'ai découvert qu'ils avaient reçu la même documentation que le *Daily Journal Record* d'Oakville. Qu'ont-ils fait de cette documentation? Ils ont dû la jeter dans la corbeille à papier. C'est ce qui m'a incité en mars dernier, à faire inscrire au *Feuilleton* quatre questions que j'aimerais lire maintenant à la Chambre: 1. En 1968 et en 1969, combien y a-t-il eu d'hebdomadaires et de quotidiens au Canada qui ont reçu des imprimés non sollicités, tels que lettres de nouvelles, communiqués à la presse, livres et autres documents des divers ministères du gouvernement? 2. Quel en a été le port réel? 3. Au cours des mêmes années,